



DEUTSCH-
FRANZÖSISCHER
BÜRGERFONDS
FONDS CITOYEN
FRANCO-ALLEMAND

Appel à projets

Journée franco-allemande – 18-28 janvier 2024

En quoi consiste la Journée franco-allemande ?

Qui peut participer à la Journée franco-allemande ?

Comment peut-on participer à la Journée franco-allemande ?

Quels sont les frais couverts ?

Quels sont les projets qui peuvent être soutenus dans le cadre de la Journée franco-allemande ?

4 bonnes raisons pour s'engager dans le franco-allemand

Activez votre réseau !

Participer !



En quoi consiste la Journée franco-allemande ?

Le 22 janvier, la Journée franco-allemande met en avant l'amitié unique entre nos deux pays et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à la célébrer – ou à la découvrir !

C'est l'ensemble des acteurs et actrices de la société civile, pas uniquement au niveau politique ou économique, qui permet de construire d'innombrables ponts sur le Rhin : les jumelages, les échanges et des milliers d'autres idées et projets qui sont mis en place par des personnes (souvent des bénévoles) engagées.

Le Fonds citoyen franco-allemand est là pour toutes ces personnes : il soutient des projets de toutes tailles aux thèmes et formats variés et s'adresse à l'ensemble de la société civile.

Le 22 janvier – une date historique

La Journée franco-allemande est fêtée tous les ans le 22 janvier – une date particulière dans l'histoire des relations franco-allemandes :

- **Le 22 janvier 1963**, Charles de Gaulle et Konrad Adenauer signent le traité de l'Elysée – l'acte de naissance de l'[Office franco-allemand pour la Jeunesse](#).
- **40 ans plus tard**, en 2003, Jacques Chirac et Gerhard Schröder lancent la première Journée franco-allemande.
- **Le 22 janvier 2019**, Emmanuel Macron et Angela Merkel renforcent, avec le traité d'Aix-la-Chapelle, la coopération étroite entre les deux pays et décident, entre autres, de fonder le [Fonds citoyen franco-allemand](#).

Deutsch-Französischer Bürgerfonds

Umgesetzt vom DFJW

Sophienstraße 28/29 • 10178 Berlin • tel +49 30 800 931 231
info@buergerfonds.eu • www.buergerfonds.eu

Fonds citoyen franco-allemand

Mis en œuvre par l'OFAJ

51 rue de l'Amiral Mouchez • 75013 Paris • tél +33 1 73 03 50 30
info@fondscitoyen.eu • fondscitoyen.eu



Qui peut participer à la Journée franco-allemande ?

Toutes les personnes déjà actives dans le domaine franco-allemand peuvent participer – mais également celles qui désirent profiter de la Journée franco-allemande pour expérimenter une première fois un engagement transfrontalier et de mieux connaître leurs voisins d'outre-Rhin :

- Associations, comités de jumelage
- Communes et collectivités territoriales
- Institutions scientifiques
- Centres de formation
- Acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Fondations
- Initiatives citoyennes et groupes informels (à partir de 3 personnes)

Comment peut-on participer à la Journée franco-allemande ?

Vous avez votre idée, le programme et le budget, le groupe cible et peut-être même une structure partenaire ?

Jusqu'au 12 novembre 2023 vous pouvez déposer votre demande de subvention sur notre plateforme en ligne.* [Nous vous expliquons ici de quelles informations nous avons besoin.](#)

Début décembre 2023, vous recevrez une confirmation ou un refus. 75 % du montant de la somme attribuée seront versés avant le début du projet.

Entre le 18 et le 28 janvier 2024, les projets auront lieu.

Au plus tard 2 mois après la fin du projet, vous soumettez le décompte. [Nous vous expliquons ici de quelles informations nous avons besoin.](#)

Les 25 % restants de la somme attribuée seront versés selon les coûts réels survenus et après traitement du décompte.

Quels sont les frais couverts ?

Les projets pour la Journée franco-allemande sont soutenus dans la **catégorie 1 avec des subventions allant jusqu'à 5 000 €**.

Jusqu'à 80 % des frais éligibles peuvent être financés :

- **Voyage (trajets aller et retour)**, par ex. tickets de transport pour bus, train, avion ; pour les trajets en voiture : 24 centimes par kilomètre + 2 centimes par kilomètre et par personne passagère participant au projet.
Par ex. vous voyagez à deux et faites 100 km
→ (100 x 0,24 €) + (100 x 0,02 €) = 26 €. Le Fonds citoyen vous rembourse 26 €.
- **Séjour**, par ex. frais de nuitée et de restauration, catering, transports publics
- **Organisation**, par ex. location de salle
- **Matériel**, par ex. affiche, flyer, programme
Pour les formats numériques par ex. un abonnement mensuel pour un logiciel de conférence en ligne, une vidéo avec des interviews des participantes et participants
- **Formations**, par ex. des cours de langue dans le cadre de la préparation du projet, formation sur les séminaires en ligne
- **Honoraires**, par ex. pour des interprètes, des traductrices/traducteurs, des photographes, des animatrices/animateurs, des graphistes, des intervenantes/intervenants

Dans le cadre de cet appel à projets, **le Fonds citoyen ne peut soutenir que des frais dépensés en 2024** ; aucune facture que le Fonds citoyen peut prendre en charge ne doit être datée de 2023.

Si, dans le cadre de votre projet pour la Journée franco-allemande, vous devez réaliser **des dépenses avant le début de votre manifestation** (par ex. impression d'affiches, de flyers etc.), et qu'elles doivent être prises en charge par le Fonds citoyen, veuillez indiquer le 1^{er} janvier 2024 comme date de début de votre projet dans la demande de subvention.

L'événement lui-même doit néanmoins avoir lieu entre le 18 et le 28 janvier 2024.

* Les projets qui ne sont pas organisés dans le cadre de la Journée franco-allemande ne sont pas concernés par ce délai.



Quels sont les projets qui peuvent être soutenus dans le cadre de la Journée franco-allemande ?

Les actions et projets – sur place ou en ligne – qui

- permettent des échanges avec le pays voisin,
- ont pour thème les relations franco-allemandes,
- traitent un thème avec une perspective franco-allemande,
- donnent envie d'aller à la rencontre de l'Allemagne.

Formats :

- **Projets sur place**, par ex. exposition, soirée de discussion ou de quizz, découverte culinaire du pays voisin, table ronde avec expertes et experts, concert, conférence, visite d'une ville, *escape game*, tour à vélo, lecture, atelier, pièce de théâtre, *poetry slam*, *speaking*, point d'information, concours photo, événement sportif, ...
- **Projets en ligne**, par ex. production d'une vidéo commune, soirée de discussion ou de quizz, brunch ou dîner virtuel, table ronde d'expertes et d'experts, conférence, lecture, atelier, *speaking*...
- **Rencontres**, par ex. voyage dans la ville jumelée, visite à la structure partenaire, voyage d'étude...

Thèmes :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">· L'engagement citoyen et le dialogue intergénérationnel· La protection de l'environnement et le développement durable· La démocratie et les droits de l'homme· L'intégration européenne / l'Europe· L'histoire et les enjeux de mémoire en Europe· La musique, l'art, la culture | <ul style="list-style-type: none">· La santé et le sport· L'engagement contre toute forme de discriminations, contre la haine, le racisme et l'antisémitisme· Les questions sociales et sociétales : égalité entre les hommes et les femmes, cohésion sociale et inégalités sociétales, intégration et diversité· La transition numérique |
|--|--|

Vous avez déjà contribué à la Journée franco-allemande avec un projet soutenu par le Fonds citoyen et souhaitez participer de nouveau cette fois-ci ?

Formidable ! Mais attention : merci de déposer une demande de subvention pour un nouveau projet ou bien d'adapter ou de faire évoluer votre « ancien » projet. Le Fonds citoyen ne peut pas soutenir un même projet plusieurs fois.

Autres conditions : les projets doivent...

- obtenir au moins 30 points selon les critères d'évaluation : il y a 11 critères de sélection donnant chacun lieu à une attribution de 10 points maximum. Vous pouvez en apprendre davantage dans les Directives de subvention du Fonds citoyen.
- être visibles le plus possible afin de sensibiliser le plus grand nombre à la rencontre du pays voisin. N'hésitez pas à consulter le kit de communication.

Les projets qui ne peuvent pas être soutenus sont ceux

- qui n'ont pas obtenu le nombre minimum de points selon les critères d'évaluation
- ou qui sont destinés majoritairement aux enfants et aux jeunes (par ex. des projets scolaires).



4 bonnes raisons pour s'engager dans le franco-allemand

L'engagement franco-allemand est **une source d'enrichissement** :

- Toutes les personnes impliquées se développent personnellement et pas uniquement parce qu'elles améliorent leurs compétences linguistiques. Les projets transfrontaliers rendent les personnes plus confiantes et plus ouvertes, créent des rencontres, élargissent les horizons et ouvrent des possibilités insoupçonnées.
- C'est une source d'inspiration : comment les personnes d'un autre pays s'engagent-elles pour la même cause ? Comment le thème X ou Y est-il perçu et discuté en Allemagne ?
- Il complète les activités d'une association ou d'une organisation : l'échange transfrontalier est une offre intéressante pour des (nouveaux) membres.

L'engagement franco-allemand avec le Fonds citoyen est **facile** :

- Le Fonds citoyen finance des projets avec des thèmes variés. Ni les compétences linguistiques ni une limite d'âge sont des critères obligatoires pour recevoir une subvention. En outre, des groupes informels de minimum 3 personnes peuvent déposer une demande de subvention.
- La procédure de demande est simple : il n'y a pas de durée minimale pour les projets soutenus et toute initiative, quelle qu'en soit l'ampleur, peut bénéficier d'une aide financière.
- Toute personne qui souhaite s'engager peut compter sur notre soutien : le Fonds citoyen offre des conseils gratuits et sans engagement, un soutien local et une [base de données](#) pour identifier des structures partenaires.

L'engagement franco-allemand est **important** :

- Il promeut l'ouverture et la tolérance et véhicule l'idée européenne, qui plus que jamais a besoin d'être portée par des personnes convaincues.
- Les milliers de relations entre nos deux pays ne vont pas de soi, mais doivent être en permanence ravivées et développées.
- Ensemble, nous sommes plus forts et nous trouvons de meilleures réponses aux défis auxquels les citoyennes et citoyens sont confrontés des deux côtés du Rhin : protection du climat, égalité des sexes, numérique, démocratie.

L'engagement franco-allemand **a un impact** :

- Il rend l'Europe accessible à petite échelle : chaque rencontre franco-allemande contient un noyau européen.
- Il pose souvent les fondations de coopérations durables qui renforcent sur le long terme le lien entre les sociétés civiles française et allemande.
- Il ne touche pas uniquement les personnes qui s'engagent activement, mais souvent aussi leurs familles ou leurs cercles d'amis, voire un public encore plus large à travers des formats divers, tels des concerts ou des conférences.

Activez vos réseaux !

Êtes-vous actuellement actif dans le franco-allemand ?

Regardez autour de vous : il y a certainement dans votre environnement des personnes et des associations que vous pouvez embarquer sur ce bateau franco-allemand : clubs sportifs et chorales, les pompiers volontaires, un café volontaire ou une association de quartier, une initiative environnementale, des délégués pour l'Europe dans votre mairie, un cercle de lecture ...

Contactez-les, menez une action commune !

Vous n'avez pas encore organisé un projet franco-allemand, mais vous êtes curieuse/curieux ?

Il y a certainement dans votre région des personnes qui peuvent partager avec vous leurs expériences : comités de jumelage, associations franco-allemandes de votre région ...

Contactez-les, montez votre projet ensemble !

Vous avez une idée, mais vous avez besoin de soutien pour la mettre en œuvre ?

Les Référentes régionales et Référents régionaux pour le Fonds citoyen, répartis dans toute la France et l'Allemagne, peuvent vous aider – vous pouvez [trouver ici l'interlocutrice ou l'interlocuteur en charge de votre région](#).

